Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-573** **16/07/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 11

Objet : Appel à candidatures : 11 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction mobilité, emplois, carrières) - tél. : 01.49..55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence Nationale de Sécurité Alimentation, Environnement, Travail (ANSES) :

1 poste de chargé(e) de projet scientifique en évaluation des risques sanitaires de substances chimiques (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

1 poste de chargé(e) de projets scientifiques et techniques dans le domaine des résidus de pesticides (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) :

1 poste de chargé(e) de mission "iguane des petites Antilles" en CDD (personnel de conception et d'encadrement - ingénieur des travaux (catégorie A technique) à LES TROIS-ILETS (Martinique).

1 poste de responsable des opérations de renfort des brigades mobiles d'intervention (F/H) (catégorie A) à GRAVESON (13).

1 poste de chargé(e) de mission auprès du délégué interrégional (catégorie A) à NANTES (44).

1 poste de chargé(e) de mission auprès du délégué interrégional (catégorie A) à PERIGUEUX (24).

1 poste de chargé(e) d'études et de développement (catégorie A) à VIZILLE (38).

1 poste de chargé(e) de missions transversales auprès du délégué interrégional (catégorie A).

Parc national du Mercantour :

1 poste de responsable de la rédaction du projet agro-environnemental et climatique en (CDD - agent contractuel) à NICE (06).

1 poste du chef(fe) du service connaissance et gestion du patrimoine (catégorie A ou A+ ou agent contractuel) à NICE (06).

Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE) :

1 poste d'adjoint(e) auprès du chef de secteur "AGRAP "agriculture - alimentation - pêche" (catégorie A confirmé ou A+) à PARIS (75).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Laurent NOUCHI

Date : 15/07/2014

Poste à pourvoir	**Chargé de projet scientifique en évaluation des risques sanitaires de substances chimiques (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat de droit public à durée déterminée 1 an**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Septembre 2014**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction de l'évaluation des risques (DER)
Unité d'évaluation des dangers et des risques des substances (UEDRS)

Missions / contexte

L'unité est chargée d'évaluer les risques sanitaires liés aux produits chimiques et plus particulièrement en lien avec une toxicité éventuelle pour la fonction de la reproduction ou la fonction endocrine. Elle assure la coordination scientifique de plusieurs Comités d'experts spécialisés (CES) et en particulier : le CES « Caractérisation des dangers des substances et valeurs toxicologiques de référence », le CES « Evaluation des risques chimiques liés aux articles et produits de consommation» et le CES « Expertise en vue de la fixation de valeurs limites d'exposition à des agents chimiques en milieu professionnel». L'unité assure en outre la coordination scientifique de plusieurs groupes de travail (GT) parmi lesquels un GT sur les « Perturbateurs endocriniens (PE) ». L'unité est composée de12 agents.

L'Unité est en outre responsable de la coordination d'un projet financé par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) intitulé « review of nonmonotonic dose-responses of substances for human risk assessment/ revue des relations doses-réponses non monotones pour l'évaluation des risques pour la santé humaine » qui implique plusieurs organismes partenaires européens. Ce projet vise à documenter l'état des connaissances concernant la plausibilité statistique et biologique de relations dose-réponses non monotones pour des substances chimiques d'intérêt alimentaire.

DESCRIPTION DU POSTE

Activités

Sous l'autorité du chef d'unité, l'agent sera chargé de contribuer à la conduite du projet en lien avec une 'équipe projet mise en place dans l'Anses impliquant plusieurs entités.

L'agent sera amené dans ce cadre à réaliser des recherches bibliographiques, à analyser des publications (études épidémiologiques, études expérimentales…), à établir des grilles d'analyse, à juger de la qualité des études et du niveau de preuve de la base de données, d'élaborer des rapports de synthèse en anglais. Ces travaux seront présentés et discutés régulièrement devant les instances d'expertise concernées concernés (équipe interne, comités de pilotage, GT, CES…) en français ou en anglais selon les comités impliqués.

L'agent pourra également contribuer à l'élaboration de rapports de synthèse sur des thématiques entrant dans le champ de compétences de l'unité.

Par ailleurs, l'agent pourra également être sollicité pour participer à l'organisation de réunions de collectifs d'experts, ce qui implique l'organisation de la réunion, l'animation et la rédaction de compte-rendus.

Conditions particulières

Le titulaire de ce poste est soumis à une déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :, médecin, vétérinaire, pharmacien, toxicologue ou BAC + 5 en sciences (biologie, physiologie, pharmacologie,…)

Expériences similaires :

- Expérience appréciée dans le domaine de l'étude des effets reprotoxiques et/ou PE de substances chimiques et/ou dans le domaine de l'évaluation des risques pour la santé humaine
- Expérience en évaluation des risques ou en santé publique souhaitée

Compétences :

- Connaissance solides en toxicologie clinique et/ou expérimentale, en épidémiologie (descriptive et analytique),
- Connaissances souhaitées en endocrinologie, en biologie de la reproduction et/ou les perturbations endocrines,
- Connaissances en évaluation des risques sanitaires
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale)
- Maitrise de l'outil informatique (pack office, pro logiciels, logiciels)

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 29/07/2014

Renseignements sur le poste : christophe.rousselle@anses.fr/ dominique.brunet@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2014-069 à : recrutement@anses.fr

Date : 15/07/2014

Poste à pourvoir	**Chargé de projets scientifiques et techniques dans le domaine des résidus de pesticides (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent titulaire de catégorie A ou Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat de droit public à durée indéterminée, détachement, affectation**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Laboratoire de Sécurité des Aliments, site de Maisons-Alfort Département Contaminants Chimiques des Aliments Unité Pesticides et Biotoxines Marines
Missions / contexte	Le laboratoire de sécurité des aliments, intervient sur les dangers biologiques et chimiques pouvant affecter la sécurité sanitaires des aliments. Il participe, dans son domaine d'intervention, à l'accomplissement des missions de référence, de recherche, d'expertise, d'épidémiologie, de veille scientifique et technique de l'Agence. L'unité, constituée de 18 personnes, est chargée de l'étude de la contamination des chaînes alimentaires de l'homme par certains pesticides et biotoxines marines. L'unité possède trois mandats de Laboratoire National de Référence (LNR) sur les thématiques suivantes ; résidus de pesticides dans les denrées animales et d'origine animale, résidus de pesticides par méthode monorésidus dans l'ensemble des matrices alimentaires et biotoxines marines. L'Unité dispose d'une plateforme analytique comprenant des systèmes de chromatographie liquide avec détection en UV ou en fluorescence (HPLC-UV, HPLC-FD) et des systèmes de chromatographie liquide/gazeuse couplés à la spectrométrie de masse (LC-MS/MS Triple quadrupole, LC-Q/TOF, LC-Q/trap, GC-MS/MS Triple quadrupole**)**

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité hiérarchique du chef d'unité, et en lien avec le responsable de l'équipe « pesticides » pour les aspects scientifiques, le chargé de projets devra s'impliquer de façon dynamique dans les activités de développement et de recherche liées à cette thématique au niveau national et international.

Activités

L'activité de l'agent visera notamment à :

- Contribuer activement à la conception et à la réalisation de projets de recherche liés à la thématique des résidus de pesticides, notamment en répondant aux appels d'offre nationaux et internationaux
- Développer des analyses de résidus de pesticides selon des méthodes innovantes en approche ciblées ou non-ciblées et à marqueurs d'effet
- Assurer la conduite scientifique et le suivi budgétaire des projets dont il a la charge
- Valoriser la production scientifique (rédaction de publications, posters, présentations à des séminaires nationaux et internationaux…).
- Participer et le cas échéant organiser des réunions au niveau national et international
- Proposer des stages et encadrer les étudiants accueillis
- Participer à la rédaction de projets de thèse et à l'encadrement de doctorants
- Participer au management fonctionnel du personnel impliqué dans les projets qu'il conduits (personnels techniques, stagiaires, ingénieurs, doctorants)
- Participer à la veille scientifique dans le domaine des résidus de pesticides
- Rechercher les partenariats scientifiques pertinents pour la progression de nos activités.
- Participer au bon déroulement de la vie du laboratoire (assurance qualité y compris pour les travaux doctoraux, hygiène et sécurité, etc…).
- Participer à l'optimisation technique, à la maintenance curative et préventive des appareils liés aux projets de recherche.

Conditions particulières Néant

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Doctorat en sciences, chimie analytique, biochimie. Une HDR serait un plus.

Expériences similaires

- Une expérience en laboratoire dans le domaine des résidus de pesticides serait appréciée.
- Expérience dans la réalisation et le suivi de projets scientifiques et de recherche au niveau national et/ou européen.
- Rédaction de publications et de rapports scientifiques.

Compétences

- Connaissances confirmées en chromatographie liquide couplée à la spectrométrie de masse appliquées à des méthodes ciblées et/ou non ciblées,
- Connaissance en méthodes d'identifications spectrales et de traitement statistique du signal,
- Autonomie, capacité d'initiative, esprit d'équipe, rigueur et esprit critique,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Savoir communiquer en anglais et en français
- Capacité à savoir présenter et à défendre ses projets, à organiser et à conduire des réunions (anglais et français)
- Capacités et aptitudes pratiques à manipuler en laboratoire.
- Sensibilité à la politique d'assurance qualité et aux règles d'hygiène et de sécurité au laboratoire,
- Connaissance des logiciels bureautiques (traitement de texte, tableur, …),
- Connaissances statistiques de traitements des données.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 14 septembre 2014

Renseignements sur le poste frederic.hommet@anses.fr et chanthadary.inthavong@anses.fr

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2014-058 par courriel à : recrutement@anses.fr

ONCFS / Avis n° 14-226 **09/07/2014**

EMPLOI A POURVOIR EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE DANS LE CADRE D'UN APPEL A PROJET

Catégorie	Personnel de conception et d'encadrement Ingénieur des travaux (catégorie A technique)
Fonction	Chargé de mission « Iguane des Petites Antilles » (F/H)
Affectation	ONCFS – Délégation interrégionale Outre-mer Cellule technique, antenne technique « Antilles françaises »
Résidence administrative	Les Trois-Ilets, Martinique (972)
Durée du contrat :	17 mois
Prise de fonction souhaitée	1er aout 2014

CONTEXTE

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions sont fixées par la loi et peuvent être consultées sur son site internet : http://www.oncfs.gouv.fr
L'office est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales).

Dans le cadre du Contrat d'objectifs et de la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, il est demandé à l'ONCFS de développer ses missions en Outre-mer.
La DEAL Martinique , pilote du Plan National d'Actions (PNA) de l'Iguane des Petites Antilles (IPA), en a confié la coordination et la rédaction à l'ONCFS. Ce plan, validé en 2010 en CNPN, est désormais mis en œuvre en Martinique et en Guadeloupe par la cellule technique Antilles de l'ONCFS avec la collaboration du service mixte de police de l'environnement (SMPE – ONCFS/ONEMA) et du réseau de partenaires.

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Sous l'autorité de l'Ingénieure des travaux, responsable de l'antenne technique « Antilles françaises » au sein de la cellule technique, le chargé de mission anime et coordonne le PNA Iguane des Petites Antilles en Martinique et Guadeloupe

Activités principales

1. Coordination du PNA Iguane
- Elaborer les demandes de financement, assurer le suivi administratif et financier, rédiger les rapports annuels d'activité.
- Coordonner les actions développées dans le cadre du PNA avec les partenaires et soutenir les membres du réseau. Développer et partager les connaissances et les expériences au local et à l'international.
- Organiser les réunions de travail avec les partenaires et le comité de pilotage.

2. Actions de communication
- Valoriser des données et diffuser les connaissances.
- Créer et mettre à jour le site internet.
- Réaliser et diffuser des supports de communication, en interne et en externe.
- Accompagner les structures pour développer des actions de communication, plaquettes et autres.
- Rencontrer les acteurs locaux pour les sensibiliser (élus notamment) et organiser des formations.

3. Coordination et mise en œuvre d'études et analyse des données

- Réaliser et coordonner les suivis de population. Apporter un soutien, une expertise et une participation aux autres études scientifiques.
- Collecter les données, les stocker et les analyser en vue de rédaction de rapports et de publications.
- Assurer une veille scientifique sur la préservation d'espèces protégées.

4. Apport d'expertise et de conseil

- Soutenir la mise en œuvre d'actions de conservation en interne et auprès des services de l'Etat, des institutionnels et des collectivités.
- Le cas échéant, en relation avec l'ingénieure responsable de l'antenne technique « Antilles françaises », encadrer des stagiaires jusqu'à niveau Master.

PROFIL ATTENDU

Savoir-faire	Connaissances
Identifier et analyser les enjeux. Concevoir et suivre des programmes en lien avec la préservation de la biodiversité (suivi administratif, recherche de financements, gestion de fonds publics)	Connaissances approfondies en gestion des espèces et de leur habitat, en dynamique des populations
Mettre en place des protocoles. Analyser des données et rédiger des rapports	Connaissances générales en biologie et en écologie
Evaluer des études scientifiques. Proposer des évolutions adaptées aux besoins et aux contraintes	Connaissance des méthodes d'analyse biostatistique des données collectées dans le cadre des programmes de suivi et de recherche
Mobiliser des connaissances au service du réseau, des partenaires et de leurs experts	
Faire preuve de pédagogie et vulgariser de l'information technique et scientifique. Aptitudes à communiquer en interne et en externe	Connaissance des règles déontologiques et procédurales encadrant les activités développées
Sens de l'écoute et bonne expression écrite et orale. Travailler en réseau	Connaissance et maitrise des outils informatiques de base. Gestion des bases de données. Utilisation du logiciel R
Travailler de façon autonome. Prendre des initiatives. Savoir rendre compte.	

Savoir-être

Esprit d'initiative, bonnes capacités relationnelles, rigueur scientifique et esprit de synthèse, sens de l'organisation, capacité à travailler de façon autonome et à rendre compte, goût pour la pédagogie

Diplôme et qualifications

Etre titulaire d'un Master II ou équivalent dans le domaine de l'écologie ou de l'environnement
Disposer du permis de conduire B

Conditions particulières d'exercice

Poste basé en Martinique, mais mobilité à l'échelle des Antilles françaises.
Nombreuses relations avec les partenaires locaux liées à la mise en œuvre du PNA IPA.
Travail de terrain en conditions tropicales.

PERSONNES A CONTACTER / MODALITES POUR DEPOSER UNE CANDIDATURE

Pour obtenir des renseignements sur le poste :

Madame Chloé RODRIGUES, actuellement sur le poste Iguane des Petites Antilles chloe.rodrigues@oncfs.gouv.fr – Tél : 06.96.24.99.04
Madame Blandine GUILLEMOT, responsable de la Cellule technique Antilles, blandine.guillemot@oncfs.gouv.fr – Tél : 06.90.54.28.11

Pour candidater

Les personnes intéressées devront adresser à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage leur candidature (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation), en indiquant le numéro du présent avis, avant le 21 juillet 2014, terme de rigueur.
Ces documents sont à envoyer à l'adresse : blandine.guillemot@oncfs.gouv.fr

Sous le timbre suivant : Monsieur le Directeur Général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
Direction des Ressources Humaines
85 bis avenue de Wagram- 75017 PARIS

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
ONCFS- Direction de la police
5, Rue de Saint Thibault- Saint-Benoist
78610 AUFFARGIS

Responsable des opérations de renfort des brigades mobiles d'intervention (F/H) [1]

N° du poste : **Catégorie : A**	
Cotation parcours professionnel catégorie A : 2	**Cotation part fonction PFR : sans objet**
Poste susceptible d'être vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions, fixées par la loi, peuvent être consultées en ligne : http://www.oncfs.gouv.fr Il est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales) : le poste est ouvert à la Direction de la police http://www.oncfs.gouv.fr/Organisation-et-structures-ru434/Direction-de-la-Police-ar64
Objectifs du poste	Sous l'autorité de l'adjoint au Directeur de la Police, Responsable opérationnel et coordinateur des actions en matière de police, analyser l'action de renfort de brigades mobiles d'intervention (BMI) auprès des autres services et faire des propositions de nature à en optimiser le fonctionnement. Dans ce cadre, étudier les modalités de collaboration entre l'ONCFS et des partenaires extérieurs pour l'exercice des missions de police.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	**1/ Mettre en place un dispositif d'évaluation de l'activité de renfort des BMI au niveau national, sur la base :** - Des éléments factuels et quantifiables (pourcentage d'activité de police en renfort sur le total de l'activité des BMI, etc…) ; - De l'appréciation par les services renforcés du service rendu. Dans ce cadre, des contacts privilégiés seront établis avec les Délégations interrégionales. **2/ Proposer la mise en place de procédures de fonctionnement de nature à faciliter la gestion des BMI par la Direction de la Police :** - Met au point des outils (fichiers, fiches de retour d'information, etc.) de gestion des brigades au niveau de la Direction de la Police ; - Etablit des procédures (annuaires, logigrammes…) afin d'aider les agents des BMI dans leurs échanges avec la Direction. **3/ Définir un modèle d'organisation territoriale des BMI :** - Sur la base d'un premier travail d'analyse propre à la région Sud Est, fait une ou plusieurs propositions d'organisations territoriales optimisées ; - Dans le reste du territoire métropolitain, identifie les principes présidant à l'organisation territoriale des BMI. **4/ Suivre et valoriser les partenariats établis par l'ONCFS en lien avec la mission de police, qu'il s'agisse de renforts opérationnels, de formation en lien avec les contrôles et l'usage des moyens de défense, de la mutualisation d'outil de suivi de l'activité de police, etc :** - Recense et dresse le bilan des partenariats existants ; - Assure le Retour d'expérience sur les opérations partenariales conduites ; - Etudie, pour suite à donner, les nouvelles demandes de partenariats ; - Réalise des supports de communication valorisant ces activités (articles notamment). **5/ Assurer la coordination des missions de police dans les services départementaux au niveau de la Délégation interrégionale Alpes Méditerranée Corse :** - Prépare et organise les missions (surveillance, contrôle, intervention), en lien avec les services concernés dans le cadre du plan de contrôle, et dans un cadre sécurisé ; -Assure le suivi des procédures et de l'activité, procède à leur analyse et rend compte de l'activité réalisée à ce titre, en proposant le cas échéant des recommandations.
Champ relationnel du	Externe : autres corps de police (générale ou spéciale), autorités préfectorale et judiciaire, ainsi que leurs services déconcentrés, établissements publics chargés de

[1] Résidence administrative fixée à Graveson (13), avec déplacements bimensuels sur Paris (75) ou Saint Benoist (78).

<table>
<tr><td>poste</td><td colspan="2">la protection de l’environnement, élus et instances des collectivités locales, associations de protection de la nature et cynégétiques.
Interne : Ensemble des services de l’ONCFS, en fonction des besoins.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Bonne connaissance des politiques publiques, du contexte et du maillage institutionnel dans le domaine de l’environnement ;
- Très bonne connaissance du droit de l’environnement, du droit pénal, du code de procédure pénale en lien avec les prérogatives des inspecteurs de l’environnement : commissionnement et assermentation au titre de la police de l’environnement attendus ;
- Management public et gestion des ressources humaines ;
- Connaissance générale des domaines d’intervention de la Direction de la Police, notamment sur les aspects organisationnels et opérationnels de la mission de police ;
- Outils informatisés de gestion et d’analyse de l’activité ;
- Connaissance des techniques de sécurité et d’intervention et méthodes de contre braconnage ;
- Règles d’hygiène et de sécurité ;
- Outils de communication.</td><td>- Expérience de plusieurs années dans la conduite d’opérations de police de l’environnement administrative et judiciaire ;
-Savoir travailler en équipe et gérer et encadrer des personnels ;
- Apporter un appui dans le respect des attributions confiées ;
-Assurer l’interface entre les différents échelons (services territoriaux, directions, direction générales, tutelles) ;
- Travailler en réseau et négocier avec des partenaires variés ;
- Discerner les enjeux, notamment au regard des objectifs, anticiper et prendre des initiatives ;
- Communiquer pour expliquer le sens de l’action, oralement et par écrit (facultés d’analyse et de synthèse prononcées, bon rédacteur) ;
- Exercer les missions de police dans les conditions prévues (port de l’uniforme, port d’arme), techniques d’approche et de contrôle des usagers de la nature et mesure de l’incidence sur la préservation de la biodiversité.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Monsieur Hubert GEANT, Directeur de la police – Tél. : 01.30.46.60.85
police@oncfs.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

ONCFS- Délégation interrégionale Bretagne Pays de la Loire
39 Bd Albert Einstein - CS 42355
44323 NANTES CEDEX 3

Chargé(e) de mission auprès du Délégué interrégional

<table>
<tr><td colspan="2">N°du poste :
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td>Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 2</td><td>Cotation part fonction PFR : sans objet</td></tr>
<tr><td colspan="2">Poste susceptible d'être vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td>L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions, fixées par la Loi, peuvent être consultées en ligne : http://www.oncfs.gouv.fr
Il est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales), dont la Délégation interrégionale Bretagne Pays de La Loire (DIR BPL) au sein de laquelle est ouvert le poste http://www.oncfs.gouv.fr/Bretagne-Pays-de-la-Loire-region34</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td>Sous l'autorité du Délégué interrégional, le chargé de mission apporter conseil et appui au niveau de la Délégation interrégionale afin d'animer les services de terrain, pour les missions opérationnelles et transverses.

Participer aux déclinaisons des activités du contrat d'objectifs et travailler en lien de coordination fonctionnelle avec les chefs de service de police de l'environnement de l'ONCFS.

Assurer, le cas échéant, les fonctions de chef de service départemental par intérim.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</td><td>1/ Contribue à la coordination des réseaux, en matière technique, police et transversale :

- Dans le cadre de la stratégie nationale initiée par la Direction des systèmes d'information, propose et met en place un schéma régional d'organisation en matière de systèmes d'information géographique SIG, s'appuyant sur un réseau de correspondants départementaux à constituer en définissant une stratégie d'action et des priorités (thématiques police, sujets techniques). Ce schéma inclura la question de l'évaluation des compétences des agents, de la structuration des bases de données, de l'homogénéisation des documents produits ;
- Assure le suivi et réalise un bilan annuel de la mise en œuvre de l'instruction sur la police administrative au sein de la délégation ;
- En lien avec les chefs de service départementaux et les chefs de services déconcentrés de l'Etat, sous l'autorité du DiRA, coordonne le suivi des plans de contrôles ;
- Sur la base des premiers dossiers concernant les évaluations d'incidences Natura 2000 et mesures compensatoires gérés localement, proposer le mode d'intervention de l'ONCFS (niveau régional et SD) et apporter un appui aux services saisis de ces dossiers ;
- Apporter son appui pour proposer une organisation opérationnelle (articulation entre échelons territoriaux, lien avec les services instructeurs, recherche d'expertise au sein de l'établissement) dans le traitement de certains dossiers stratégiques ;
- Emet des avis sur des projets d'aménagement susceptibles d'impacter la faune sauvage, notamment en matière de compensation écologique ;
- Sur la base d'une expérience de la gestion en service départemental, propose des bonnes pratiques de gestion des procédures administratives en vue de leur simplification et peut rédiger des fiches « guide » ;
- Dans ce cadre, avec l'appui du conseiller formation, mobilité carrière, le chargé de mission travaillera avec le Délégué interrégional et son équipe afin de proposer un cadre propre à partager et à organiser le transfert de</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">connaissances au sein de la DIR ;
-Rédige ou produit des documents généraux d'analyse de l'activité et d'outils d'aide à la décision.
2 / En tant que de besoin, assure l'intérim des Chefs de service départementaux :

Afin d'organiser la continuité des services opérationnels au sein de la Délégation interrégionale dans un contexte marqué par les diminutions d'effectifs, le vieillissement de la population et la mobilité, le chargé de mission aura à assurer le cas échéant une fonction de Chef de service départemental par intérim et à assurer les missions afférentes.

Il pourra être amené à apporter son expérience auprès de certains chefs de service départementaux sur demande du délégué interrégional.
- Programme l'activité du service et de ses axes d'intervention, définit des objectifs de travail en matière de police, de recherche et de développement. Organise, supervise, contrôle la mise en œuvre des missions et suit les procédures judiciaires et leur qualité ;
- Veille à une gestion de proximité nécessaire au dialogue social ;
- Analyse l'activité en fonction des objectifs fixés et évalue les résultats ;
- Représente l'établissement au niveau départemental ;
- Conseille et rend des avis techniques et des expertises auprès de l'Administration et des autres partenaires de l'établissement ;
- Réalise des actions de communication et de vulgarisation auprès du public ;
- Participe à des opérations de gestion (réintroduction, capture…), de secours ou de crise liées à la faune sauvage (prélèvements ou tirs).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">- Externe : autorités préfectorale et judiciaire, ainsi que leurs services déconcentrés, établissements publics chargés de la protection de l'environnement, autres corps de police, élus et instances des collectivités locales, associations de protection de la nature et cynégétiques ;
- Interne : Chefs de service et de brigade et ensemble des services.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Management public et obligations incombant à un Chef de service ;
- Contexte professionnel, politiques publiques afférentes à l'encadrement d'un service départemental ;
- Droit de l'environnement, droit pénal et procédure pénale, prérogatives des inspecteurs de l'environnement : commissionnement et assermentation au titre de la police de l'environnement attendus ;
- Gestion financière et des ressources humaines ;
- Faune sauvage et habitats en régions Pays de la Loire et Bretagne ;
- Risques professionnels, prévention.</td><td>- Manager une équipe. Expérience de chef de service impérative pour assurer la légitimité ;
- Maîtriser les procédures de police administrative et judiciaire ;
- Mettre en œuvre des protocoles et en assurer le suivi, y compris informatisé ;
- Mobiliser de la connaissance tant réglementaire que technique ou administrative ;
- Exercer les missions de police dans les conditions prévues (port de l'uniforme, port d'arme), approche et du contrôle des usagers de la nature et mesure de l'incidence sur la préservation de la biodiversité ;
- Maîtriser les outils informatiques, y compris cartographiques.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Monsieur Christophe BAYOU, Délégué interrégional Bretagne Pays de la Loire
Téléphone : 02.51.25.07.82
christophe.bayou@oncfs.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

ONCFS- Délégation interrégionale Sud-ouest
18, rue Jean Perrin Actisud - Bâtiment 12
31100 TOULOUSE

Chargé(e) de mission auprès du Délégué interrégional [1]

N°du poste : **Catégorie : A**	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 2	**Cotation part fonction PFR : sans objet**
Poste susceptible d'être vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions, fixées par la Loi, peuvent être consultées en ligne : http://www.oncfs.gouv.fr Il est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales), dont la Délégation interrégionale Sud Ouest (DIR SO) au sein de laquelle est ouvert le poste http://www.oncfs.gouv.fr/Sud-Ouest-region39
Objectifs du poste	Sous l'autorité du Délégué interrégional et de ses adjoints, le chargé de mission : - Apporte conseil et appui afin d'animer le réseau SAGIR-Sylvatub auprès des 13 services départementaux de l'interrégion ; - Assure la fonction de chef du service départemental ; - Participe à toutes les déclinaisons des activités du contrat d'objectifs de l'établissement.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	**1/ Contribue au soutien, au renforcement et à l'animation du réseau interrégional SAGIR-Sylvatub :** - Assure le suivi réglementaire relatif à la tuberculose en lien avec la faune sauvage ; - Apporte appui et conseil aux services départementaux plus particulièrement concernés par les mesures renforcées prévues pour les niveaux 2 et 3 de présence de foyers bovins de tuberculose ; - Anime localement les études auxquelles l'ONCFS est associé ; - Assure le suivi régional des actions menées et l'interface avec l'Unité de Suivi de la Faune de l'ONCFS ; - Représente la délégation aux réunions locales en la matière ; - Contribue à la communication spécifique de ce domaine. **2/ Assure la fonction de Chef de service départemental :** - Programme l'activité du service et de ses axes d'intervention, définit des objectifs de travail en matière de police, de recherche et de développement. Organise, supervise, contrôle la mise en œuvre des missions et suit les procédures judiciaires et leur qualité ; - Veille à une gestion de proximité nécessaire au dialogue social ; - Analyse l'activité en fonction des objectifs fixés et évalue les résultats ; - Représente l'établissement au niveau départemental ; - Conseille et rend des avis techniques et des expertises auprès de l'Administration et des autres partenaires de l'établissement ; - Réalise des actions de communication et de vulgarisation auprès du public ; - Participe à des opérations de gestion (réintroduction, capture…), de secours ou de crise liées à la faune sauvage (prélèvements ou tirs).
Champ relationnel du poste	- Externe : autorités préfectorale et judiciaire, ainsi que leurs services déconcentrés (notamment DD(CS)PP), établissements publics chargés de la protection de l'environnement, autres corps de police, élus et instances des

[1] Résidence administrative basée à Périgueux avec des déplacements à Toulouse au siège de la délégation interrégionale ainsi que dans tous les départements du Sud-Ouest.

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">collectivités locales, associations de protection de la nature et cynégétiques (notamment FDC) ;
- Interne : Déléguée interrégionale adjointe technique et cellule technique de la délégation ; CNERA-USF ; chefs de service et chefs de brigade.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Management public et obligations incombant à un Chef de service ;
- Contexte professionnel, politiques publiques afférentes à l'encadrement d'un service départemental ;
- Droit de l'environnement, droit pénal et procédure pénale, prérogatives des inspecteurs de l'environnement : commissionnement et assermentation au titre de la police de l'environnement attendus ;
- Gestion financière et des ressources humaines ;
- Faune sauvage et ses habitats en régions Aquitaine et Midi-Pyrénées ;
- Risques professionnels et logique de prévention.</td><td>- Manager une équipe. Expérience de chef de service impérative pour assurer la légitimité ;
- Maîtriser les procédures de police administrative et judiciaire ;
- Mobiliser de la connaissance tant réglementaire que technique ou administrative ;
- Exercer les missions de police dans les conditions prévues (port de l'uniforme, port d'arme), approche et du contrôle des usagers de la nature et mesure de l'incidence sur la préservation de la biodiversité ;
- Maîtriser les outils informatiques, y compris nomades.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Monsieur Christian SALABERT, Délégué interrégional Sud Ouest
Téléphone : 05.62.20.75.55 – Portable : 06.86.40.00.25
christian.salabert@oncfs.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
ONCFS- Délégation interrégionale Alpes Méditerranée Corse- Cellule technique
Rue du Prieuré - 38220 VIZILLE

Chargé(e) d'études et de développement

<table>
<tr><td colspan="2">N°du poste :
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td>Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 2</td><td>Cotation part fonction PFR : sans objet</td></tr>
<tr><td colspan="2">Poste susceptible d'être vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td>L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions, fixées par la loi, peuvent être consultées en ligne : http://www.oncfs.gouv.fr
Il est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales), dont la Délégation interrégionale Alpes Méditerranée Corse (DIR AMC) au sein de laquelle est ouvert le poste http://www.oncfs.gouv.fr/Alpes-Mediterranee-Corse-region26</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td>Sous l'autorité du Délégué interrégional et de son adjoint, le chargé d'études et de développement assure la gestion d'une réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) de haute montagne de 2 400 hectares situés en Isère.
Il participe également aux déclinaisons régionales en DIR AMC des activités du contrat d'objectifs en matière d'études, de recherche, de développement et de police.
Le chargé d'études et de développement travaille en lien de coordination fonctionnelle avec les chefs de service de police de l'environnement de l'ONCFS et encadre l'équipe de la RNCFS de Belledonne.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</td><td>1/ Gère la RNCFS de Belledonne :
- Encadrer l'équipe de la RNCFS : outre le management d'un personnel permanent et de personnels affectés de façon temporaire, la réalisation des missions repose sur l'animation transversale de personnels de différents services de l'établissement ;
- Assurer la gestion financière et administrative du site: budget, appels d'offres, achats, relations fournisseurs, conventions, etc ;
- Evaluer le plan de gestion 2010- 2014, élaborer le plan de gestion 2015-2020 et coordonner la mise en œuvre des opérations de gestion dans le cadre des programmes opérationnels annuels ;
- Organiser la concertation locale induite par le nouveau statut de RNCFS et réunir le premier comité directeur du site ;
- Planifier, coordonner et réaliser les actions de police de l'environnement: information, prévention, surveillance et contrôle en matière de police de la chasse, police des espèces (atteintes faune et flore protégées), police des habitats, police de la pêche et des milieux aquatiques, réglementations relatives à la fréquentation et à la circulation ;
- Participer aux programmes nationaux de recherche sur la démographie des ongulés et des galliformes de montagne ;
- Valoriser le rôle de site de référence de l'observatoire des galliformes de montagne du site pour le tétras-lyre et la perdrix bartavelle ;
- Participer, dans le cadre de l'appel à projet du MEDDE, à l'expérimentation d'une nouvelle offre de compensation basée sur l'anticipation et la mutualisation des mesures compensatoires (conception et planification de projets de restauration pluri-acteurs dont EDF et partenaires institutionnels et associatifs) ;
- Mener des actions d'animation, de communication, et de vulgarisation.
2/ Conduit des projets « biodiversité » multi-acteurs pour l'interrégion Alpes Méditerranée Corse :
Coordonner la réalisation d'études de faisabilité des projets (réintroduction d'espèces, évaluation d'incidences) ;
-Piloter des déclinaisons départementales du programme Agrifaune (garantir les mises en œuvre de diagnostics écologiques, animation des</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">comités de pilotage, suivis techniques et administratifs des conventions) ;
- Assurer divers appuis techniques (expertises et conseils) auprès des administrations, des services départementaux et des partenaires, notamment sur les choix et à la mise en œuvre de protocoles adaptés et validés par la communauté scientifique lors notamment d'inventaires avant travaux, d'estimations d'impacts (exemple : protocole d'estimation de l'abondance des galliformes de montagne préalablement aux vidange de barrage EDF ou travaux d'entretien).
3/ Contribue à la diffusion des résultats des équipes scientifiques auprès des services territoriaux :
- Valorisation opérationnelle des travaux scientifiques des équipes de recherches auprès des personnels en contact avec les usagers des milieux naturels (vulgarisation scientifique).
4/ Assurer les fonctions de correspondant de l'Observatoire de la grande faune et de ses habitats et du réseau « Indicateurs de changements écologiques» :
- Information et présentation aux gestionnaires des méthodes d'estimation des tendances d'évolution des populations d'ongulés basées sur les suivis indirects (recueil d'indicateurs de changements écologiques) des intérêts et performances associés.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Externe : propriétaires fonciers, groupements pastoraux, bergers et autres usagers, autorités préfectorale et judiciaire, ainsi que leurs services déconcentrés, établissements publics et entreprises partenaires, autres corps de police, élus et instances des collectivités locales, associations de protection de la nature et cynégétiques.
Interne : Personnels de la DIR et ensemble des services de l'ONCFS, selon les besoins.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Ecologie fonctionnelle et évolutive des écosystèmes alpins. Une formation suivie sur les conditions d'aménagement des milieux naturels avec une spécialisation en statistiques appliquées au vivant sera appréciée ;
- Législation en vigueur sur la protection de l'environnement, spécifiquement patrimoine naturel, faune sauvage et ses habitats ;
- Droit pénal et procédure pénale, prérogatives des inspecteurs de l'environnement : commissionnement et assermentation au titre de la police de l'environnement attendus ;
- Règles d'hygiène et de sécurité.</td><td>- Analyser le fonctionnement des écosystèmes ciblés (projets techniquement, réglementairement et financièrement adaptés) ;
- Mettre en œuvre des protocoles et en assurer le suivi, y compris informatisé ;
- Mener la concertation et aider aux choix de gestion, expliquer, former ;
- Approcher et contrôler des usagers de la nature, exercer les missions de police dans les conditions prévues (port de l'uniforme, port d'arme) ;
- Se déplacer en haute-montagne, en intégrant les règles de sécurité ;
- Conduire une réunion ;
- Conduire un projet ;
- Aptitude à l'expression orale et à la vulgarisation scientifique.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Monsieur Jean-Louis BLANC, Délégué interrégional Alpes Méditerranée Corse – tél. : 07.86.10.50.97
jean-louis.blanc@oncfs.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

ONCFS- Délégation interrégionale Centre Ile de France
Cité de l'Agriculture
13 avenue des Droits de l'Homme 45921 ORLEANS Cedex

Chargé(e) de missions transversales auprès du Délégué interrégional (F/H)[1]

N°du poste : **Catégorie : A**	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 2	**Cotation part fonction PFR : sans objet**
Poste susceptible d'être vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions, fixées par la loi, peuvent être consultées en ligne : http://www.oncfs.gouv.fr Il est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales), dont la Délégation interrégionale Centre Ile de France (DIR CIF) au sein de laquelle est ouvert le poste http://www.oncfs.gouv.fr/Centre-Ile-de-France-region35
Objectifs du poste	Sous l'autorité du Délégué interrégional, le chargé de missions transversales apporte conseil et appui afin d'animer les services de terrain de la Délégation, pour les missions opérationnelles et transverses. Il participe aux déclinaisons des activités du contrat d'objectifs et travaille en lien de coordination fonctionnelle avec les chefs de service de police de l'environnement de l'ONCFS. Il aura à assurer, le cas échéant, les fonctions de chef de service départemental par intérim.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	**1/ Contribue à la coordination des réseaux, en matière technique, police et transversale :** - Assure le recensement et l'état des lieux des réseaux de correspondants au sein de la Délégation (enjeux, compétences clé, niveau d'animation) et formule des préconisations sur leur fonctionnement, à l'aune de comparaisons avec d'autres Délégations, d'outils existants et d'études de faisabilité ; - Propose une organisation cible en vue d'expérimenter l'animation centralisée des réseaux, conformément au cadre organisationnel fixé par le Directeur général, de manière à garantir une diffusion optimale de l'information. Met en œuvre l'organisation qui sera validée et en prévoit les modalités d'expérimentation ; - Appuie la cellule technique: mettra en place un tableau de bord afin de contrôler le pourcentage et la juste répartition des missions techniques ; - L'agent fera connaître les projets « trame verte et bleue » dans les départements de la Délégation. Il suivra les dossiers relatifs aux mesures compensatoires sur lesquels il sera force de proposition ; - Propose des bonnes pratiques de gestion des procédures administratives en vue de leur simplification ; - Avec l'appui du conseiller formation, mobilité carrière, le chargé de missions travaillera avec le Délégué interrégional et son équipe afin de proposer un cadre propre à partager et à organiser le transfert de connaissances au sein de la DIR ; -Rédige ou produit des documents généraux d'analyse de l'activité et d'outils d'aide à la décision. **2/En tant que de besoin, assure l'intérim des Chefs de service départementaux et/ou apporte un appui auprès de certains chefs de service :**

[1] Résidence administrative à définir, avec au moins un déplacement par semaine à Orléans dans le Loiret (45) en fonction de l'intérim de chef de service départemental à assurer au moment de la prise de poste.

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">Afin d'organiser la continuité des services opérationnels au sein de la Délégation interrégionale dans un contexte marqué par les diminutions d'effectifs, le vieillissement de la population et la mobilité, le chargé de mission aura à assurer le cas échéant une fonction de Chef de service départemental par intérim et à assurer les missions afférentes.
Il pourra être amené à apporter son expérience auprès de certains chefs de service départementaux sur demande du délégué interrégional.

- Programme l'activité des/du services et leurs/ses axes d'intervention, définit des objectifs de travail en matière de police, de recherche et de développement. Organise, supervise, contrôle la mise en œuvre des missions et suit les procédures judiciaires et leur qualité ;
- Veille à une gestion de proximité nécessaire au dialogue social ;
- Analyse l'activité en fonction des objectifs fixés et évalue les résultats ;
- Représente l'établissement au niveau départemental ;
- Conseille et rend des avis techniques et des expertises auprès de l'Administration et des autres partenaires de l'établissement ;
- Réalise des actions de communication et de vulgarisation auprès du public ;
- Le cas échéant, participe à des opérations spécifiques de gestion (réintroduction, capture…), de secours ou de crise liées à la faune sauvage (prélèvements ou tirs).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Externe : autorités préfectorale et judiciaire, ainsi que leurs services déconcentrés, établissements publics chargés de la protection de l'environnement, autres corps de police, élus et instances des collectivités locales, associations de protection de la nature et cynégétiques.
Interne : Chefs de service et de brigade et ensemble des services selon les besoins.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Contexte professionnel, politiques publiques dont il relève.
-Droit de l'environnement, droit pénal et procédure pénale, prérogatives des inspecteurs de l'environnement : commissionnement et assermentation au titre de la police de l'environnement attendus ;
- Principes de gestion administrative d'un établissement public administratif ;
- Gestion de la faune sauvage et de ses habitats en région Centre et Ile de France ;
- Règles d'hygiène et de sécurité, risques professionnels ;
- Outils informatiques</td><td>- Manager une équipe. Une expérience de chef de service dans un service départemental chargé de missions similaires est impérative pour assurer la légitimité sur ce poste ;
- Maîtriser les procédures de police administrative et judiciaire ;
- Mettre en œuvre des protocoles et en assurer le suivi, y compris informatisé ;
- Mobiliser et diffuser de la connaissance auprès de différents publics, y compris en animant un réseau, et présenter l'analyse et la doctrine de l'établissement ;
- Etre apte à exercer les missions de police dans les conditions prévues (port de l'uniforme, port d'arme), techniques d'approche et de contrôle des usagers de la nature et mesure de l'incidence sur la préservation de la biodiversité.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Monsieur Eric HANSEN, Délégué interrégional Centre Ile de France – Tél. : 02.38.45.95.56
eric.hansen@oncfs.gouv.fr</td></tr>
</table>

Responsable de la rédaction du projet agro-environnemental et climatique du parc national du Mercantour

Dans le cadre de la nouvelle programmation de la politique agricole commune (2014-2020), le Parc national du Mercantour recrute pour une durée de **4 mois** un chargé d'étude responsable de la rédaction du projet agro-environnemental et climatique couvrant son territoire.

Le poste est à pourvoir à compter du 1° septembre 2014 par contrat.

Le poste est basé au siège de l'établissement du Parc national à Nice (06), au sein du service Connaissance et gestion du patrimoine. Il nécessite des déplacements sur le territoire et des rencontres avec d'autres institutions et organismes.

Contexte

Le parc national du Mercantour est un territoire de montagne géré par un établissement public à caractère administratif (appelé PNM) sous tutelle du ministre chargé de l'environnement. Le PNM compte 81 agents permanents répartis entre son siège à Nice et les différentes antennes sur le territoire. Il est composé d'une direction, d'un secrétariat général, de 2 services techniques (Connaissance et gestion du patrimoine, Sensibilisation et valorisation du territoire), d'une cellule systèmes d'information et de 7 antennes locales.
Le parc concerne 28 communes sur les département des Alpes Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence. Parmi celles-ci, 21 ont adhéré en 2013 à la charte du parc approuvée fin 2012. La partie réglementée du parc (cœur de parc) couvre 68 450 ha.

La solidarité écologique entre le cœur et l'aire d'adhésion s'exprime au travers de la Charte du Parc national. En matière d'agro-pastoralisme, la charte identifie le maintien de l'agriculture dans les vallées et sa prise en compte dans les politiques locales comme des enjeux clés pour la richesse du patrimoine naturel et culturel. Le recul de l'agriculture, l'abandon de certains bâtis patrimoniaux et la pression d'urbanisation, peuvent modifier en profondeur les paysages identitaires du parc national du Mercantour. Le parc est avant tout marqué par l'importance des activités pastorales qui utilisent environ 56% du territoire, avec une forte présence des pratiques de transhumance, notamment en cœur de parc. Le maintien ou la conduite raisonnée des espaces agricoles et pastoraux est essentiel pour préserver les milieux naturels de grande valeur écologique, la diversité des paysages et l'identité du territoire. Pour ce faire, le PNM développe des procédures de contractualisation, qui permettent de renforcer la contribution des agriculteurs à la qualité du territoire.

Périmètre de la mission :

Ce poste est placé sous l'autorité du chef du service Connaissance et gestion du patrimoine et implique une étroite collaboration avec la chargée de mission agropastoralisme.
Son objectif est d'élaborer le projet agro-environnemental et climatique (PAEC) pour le territoire du parc national, en réalisant les tâches suivantes :

- prendre connaissance des documents de référence : cadrage communautaire, national, régional des nouvelles Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), charte du parc national du Mercantour, stratégie d'acquisition et de valorisation des connaissances sur la faune, la flore et les habitats ;
- analyser le projet agro-environnemental du parc établi pour la période précédente de programmation de la PAC (2007-2013) : bilan de la mise en œuvre, identification des points à maintenir, faire évoluer ou compléter ;

- définition des enjeux environnementaux auxquels doit répondre le PAEC : travail à mener en s'appuyant sur les documents de référence et l'expertise interne (CGP, agents des secteurs, notamment référents agro-pastoralisme) ;
- définition du périmètre du PAEC : rencontre avec les animateurs de sites Natura 2000 en aire d'adhésion pour définir la meilleure répartition en terme de couverture géographique et thématique ;
- proposition des mesures et engagements unitaires à mobiliser dans le PAEC ;
- proposition de critères de sélection des bénéficiaires et d'objectifs chiffrés quant au nombre de contrats passés (plusieurs scénarios) ;
- rédaction du document.

Le document pourra être discuté lors de phases intermédiaires avec différents partenaires du Parc, et notamment au sein de la Commission agriculture durable rattachée à son Conseil économique, social et culturel ou avec le Conseil scientifique.

Compétences :

- Agriculture : élevage, pastoralisme, techniques agronomiques ;
- Environnement, milieux naturels ;
- Réseau Natura 2000 et outils agri-environnementaux ;
- Réglementation des Espaces protégés et code de l'environnement ;
- Bureautique, SIG Indispensable.

Qualités :

- Rigueur, autonomie, sens de l'organisation ;
- Aptitude à travailler en réseau et en collaboration avec différents partenaires ;
- Esprit de synthèse ;
- Sens de l'analyse ;
- Sensibilité à la protection de la nature dans un contexte de développement durable.

Nombreux déplacements sur le territoire.

Candidatures :

Diplômes ou expériences souhaitées : bac + 5 ou niveau équivalent avec prise en compte de l'expérience.
Date limite de réception des candidatures par l'établissement : 11 août 2014.
Les candidatures sont à adresser par courrier à :
M. le Directeur du Parc national du Mercantour
23 rue d'Italie
BP 1316
06006 Nice Cedex 1

Elles comprendront une **lettre de motivation** adressée au Directeur du Parc national du Mercantour et un **curriculum vitae**. Une copie électronique devra être envoyée à yvette.truchi@mercantour-parcnational.fr avec comme objet « Candidature élaboration PAEC ».

Les candidats pourront être invités à se présenter lors d'un entretien individuel organisé au siège du Parc du Mercantour au cours du mois d'août.

Pour tous renseignements complémentaires, la personne à contacter est :
Caroline Merle, Directrice adjointe :
caroline.merle@mercantour-parcnational.fr
04 93 16 78 81
Cécile Meyer, chargée de mission agropastoralisme :
cecile.meyer@mercantour-parcnational.fr
04 93 16 56 91

Parc national du Mercantour

Chef du service connaissance et gestion du patrimoine

Poste à temps plein de catégorie A ou A+, ouvert aux fonctionnaires des différentes fonctions publiques, et par mesure dérogatoire, aux contractuels.

Il est basé à Nice sous l'autorité directe du Directeur.

Il est à pourvoir à compter du 1er novembre 2014.

La date limite de réception des candidatures par le Parc national est fixée au 1er septembre 2014.

1. CADRE GÉNÉRAL DU POSTE

Le parc national du Mercantour (PNM) est géré par un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du ministère chargé de l'environnement. Cet établissement compte environ 81 agents permanents répartis entre le siège (45%) et le territoire du Parc (55%). Le parc concerne 28 communes sur les département des Alpes Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence. Parmi celles-ci, 21 ont adhéré en 2013 à la charte du parc approuvée fin 2012. La partie réglementée du parc (cœur de parc) couvre 68 450 ha. Le PNM est jumelé avec le Parco Naturale Alpi Marittime, avec lequel a été créé en 2013 un Groupement européen de coopération territoriale (GECT).

Le budget annuel est de l'ordre de 6,5 millions d'euros en fonctionnement et investissement (subventions du Ministère chargé de l'environnement). En 2014, dans le cadre d'une évolution de l'organisation de l'établissement, transformant notamment et de manière progressive les secteurs en services territoriaux, l'équipe de direction sera composée d'un directeur, d'une directrice adjointe, d'une déléguée du Directeur à Digne, de trois chefs de service (Connaissance et gestion du patrimoine, Sensibilisation et valorisation du territoire et Secrétariat Général) et du chef de la cellule Systèmes d'information.

Le service connaissance et gestion du patrimoine sera constitué en 2014 de 10 agents (y compris chef de service).

Rattachement : Service connaissance et gestion du patrimoine (CGP)

Encadrement : Directeur

Appui : Assistante du service

Principaux interlocuteurs internes : comité de direction, chefs secteurs/services territoriaux (ST) et adjoints, chargés de mission et techniciens thématiques, agents de terrain.

Principaux interlocuteurs externes : membres du conseil scientifique, services de l'État et des collectivités, organismes gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de la nature, organismes scientifiques, équipes du Parco Naturale Alpi Marittime.

2. MISSIONS

Le service CGP a pour responsabilité d'acquérir, structurer et valoriser les connaissances sur le patrimoine naturel et culturel du parc. Le chef de service planifie, coordonne et anime les activités du service : pilotage de l'acquisition de connaissances sur les espèces et les milieux, la géologie ainsi que sur le patrimoine historique et culturel, évaluation de l'état de conservation, recommandations de gestion, …. . Il encadre et manage une équipe opérationnelle de chargés de mission, techniciens et personnel administratif. Il identifie des projets structurants et participe à leur montage et à leur pilotage. Il positionne les activités du service dans la stratégie globale de l'établissement, et coordonne son action

avec celle des autres services.

1/ Action stratégique et de programmation

Le chef de service est chargé de la programmation et de la mise en œuvre d'une feuille de route conforme à la politique du Parc, appliquée aux thématiques dont il a la charge. Celle-ci comporte un volet technique, un volet sur les moyens financiers et humains, un calendrier prévisionnel, des points d'étape et éléments de contrôle d'atteinte des résultats. Elle est élaborée à travers un dialogue avec les chefs des services du siège et du terrain, sous pilotage du directeur et du directeur-adjoint.

En qualité de membre du comité de direction (CODIR), il participe à la définition des orientations stratégiques de l'établissement, à la prise de décision sur les dossiers concernant son champ d'intervention, à la définition de projets d'envergure et à la recherche des financements correspondants.

Il peut être désigné chef de projet par le CODIR, et participer à la définition d'équipes projet qui peuvent le cas échéant mobiliser des agents de son service.

Il élabore ou actualise la stratégie d'acquisition et de valorisation des connaissances, et la décline en plans d'action à trois ans.

Il assure le secrétariat du Conseil scientifique dont il oriente et valorise les travaux. Il organise notamment des groupes de travail thématiques au sein desquels certains membres du Conseil peuvent accompagner le Parc dans les démarches qu'il met en œuvre (Patrimoine mondial UNESCO, coopération transfrontalière, réglementation, restauration des lacs...).

Il est à l'initiative de l'élaboration de lettres de mission thématiques en rapport avec les missions de son service, adressées à certains techniciens ou agents dans les services territoriaux. Ces lettres de mission sont discutées avec les chefs des services concernés, et validées en CODIR.

Il rend compte de l'activité du service: suivi d'activité, remontées pour le rapport d'activité, renseignement des indicateurs du contrat d'objectif (COB) passé avec le ministère de tutelle, suivi annuel des conventions d'application et des contrats de partenariats et des évaluations intermédiaires de la charte, sur les thématiques qui concernent le SCGP.

2/ Gestion du fonctionnement du service et encadrement de l'équipe

Le chef de service anime et contrôle l'activité administrative, technique, budgétaire et financière du service pour la part qui le concerne. En particulier, il contribue aux exercices de préparation budgétaire et de contrôle de gestion en cours d'année.

Il organise et améliore si besoin le fonctionnement du service (relations de travail, congés, absences, stages, saisonniers, ordres de mission...).

Il conduit les réunions de service, organise et participe à des réunions opérationnelles stratégiques ou techniques, en interne comme en externe.

Il encadre les agents placés sous son autorité hiérarchique, et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs missions : appui technique, arbitrages, hiérarchisation des tâches, programmation.

Il organise la participation de son service aux projets associant plusieurs unités de travail. Il s'assure que le service contribue aux actions de l'établissement en matière de communication interne et externe.

Il organise les entretiens d'évaluation et se charge des notations des agents du service.

3/ Pilotage des actions d'acquisition et valorisation des connaissances et de gestion des milieux

Le chef de service aura pour mission, avec son équipe, de mettre en oeuvre la stratégie d'acquisition et de valorisation du patrimoine naturel et de produire celle relative au patrimoine culturel et paysager. Ces stratégies devront être déclinées en plans d'action à 3 ans.

Il s'assure de l'organisation, du bon déroulé et de l'exploitation des résultats des protocoles mis en œuvre par le Parc. Il veille à maintenir une parfaite coordination avec la cellule systèmes d'information afin de garantir l'intégration des données et la possibilité de les mobiliser en tant que de besoin.

Il participe à l'évaluation de ces protocoles, notamment en inter-parc, et à leur évolution. Il anticipe les besoins en formation liés à leur mise en œuvre.

Il initie et coordonne les partenariats visant à acquérir de nouvelles connaissances sur le parc et à améliorer la gestion du patrimoine. En particulier, il guide la définition de programmes de recherche déployés dans le parc par des organismes scientifiques, ainsi que la mise en œuvre de programmes de « sciences en action » impliquant des gestionnaires d'espaces et des groupements d'usagers. Ce type d'approche est en particulier développé pour les milieux forestiers, agropastoraux et aquatiques. Il organise la diffusion et la mise à disposition des résultats, documents et publications issus de ces programmes. Ces actions doivent s'inscrire également dans les conventions de mise en œuvre de la charte.

Il organise la participation du service à différentes instances telles que les commissions départementales des sites, de la nature et des paysages (CDSNP) et de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS), de l'orientation de l'agriculture (CDOA).

Il coordonne la gestion du loup en lien avec les DDT et l'ONCFS, incluant notamment le suivi de l'espèce, la réalisation par le parc des constats de dommage sur son territoire et les mesures de protection des troupeaux contre la prédation.

Il supervise l'animation du site Natura 2000 « cœur de parc ».

Il organise la contribution du service aux avis sur les documents de planification, les projets ou les autorisations, en réponse aux demandes du chargé de mission évaluation environnementale.

3. COMPETENCES REQUISES

Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans est demandée. Une expérience d'encadrant et responsable d'une équipe est également requise.

3.1 Connaissances techniques :

- sciences de l'écologie et de la nature ;
- gestion des milieux (une expérience sur les milieux pastoraux sera particulièrement appréciée) ;
- patrimoine culturel et paysager ;
- gestion d'équipes administratives et techniques ;
- montage et suivi de projets simples ou complexes (aspects méthodologiques et financiers) ;
- techniques de fonctionnement et d'animation de réseaux thématiques ;
- méthodes de gouvernance : gestion de la complexité des systèmes (outils de pilotage, méthodes de travail transversal...), implication des acteurs (médiation, concertation), évaluation participative ;
- connaissance des logiques de fonctionnement des différents services de l'Etat et de l'articulation entre les domaines de compétence de l'Etat et des collectivités ;
- notions de droit de l'environnement.

3.2 Savoir-faire :

- maîtriser les techniques de management ;
- posséder des qualités rédactionnelles et de synthèse ;
- savoir communiquer en public, animer des réunions ;

3. 3 Autres

- être titulaire du permis de conduire B ;
- maîtriser les logiciels bureautiques classiques (open office) ;
- maîtrise de l'anglais, compréhension de l'italien ;
- capacité à se déplacer en montagne.

4. MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (traitement mensuel brut).

Les dossiers de candidature seront adressés par voie postale, doublée d'un envoi électronique à l'adresse isabelle.saldo-rocchia@mercantour-parcnational.fr (avec l'objet : Candidature chef de service CGP), de façon à parvenir au Parc au plus tard le 1er septembre 2014. Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement organisé au siège du Parc du Mercantour durant le mois de septembre 2014.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur Alain BRANDEIS
Directeur du Parc national du Mercantour
23 rue d'Italie
BP 1316
06006 Nice Cedex 1

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Monsieur Alain BRANDEIS
Directeur du Parc national du Mercantour
Tel : 04 93 16 78 81
e-mail : alain.brandeis@mercantour-parcnational.fr

Mme Caroline MERLE
Directrice-adjointe du Parc national du Mercantour
Tel : 04 93 16 78 81
e-mail : caroline.merle@mercantour-parcnational.fr

Premier ministre
Secrétariat général des affaires européennes (SGAE)

Adjoint(e) au Chef du secteur AGRAP « Agriculture – Alimentation – Pêche »

N° du poste :
Catégorie : A confirmé ou A+ dans le cadre d'une mise à disposition
Poste vacant été 2014

<table>
<tr><td>MISSIONS DE LA STRUCTURE</td><td colspan="2">Le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) est un service du Premier ministre principalement chargé de la coordination interministérielle pour les questions européennes. Il est le garant de la cohérence et de l'unité de la position française au sein de l'Union européenne.
Au sein du SGAE le secteur AGRAP est chargé d'assurer la cohérence et l'unité de la position française portée au sein des institutions de l'Union européenne dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et du Codex alimentarius.</td></tr>
<tr><td>OBJECTIFS DU POSTE</td><td colspan="2">Le titulaire du poste sera, sous l'autorité du chef de secteur, chargé de la coordination interministérielle des dossiers relatifs aux productions animales et à la pêche et particulièrement :
- Des organisations communes des marchés dans les secteurs des productions animales (produits laitiers et viandes) ;
- Des questions relatives à la politique commune de la pêche (TAC et quotas, accords internationaux de pêche, financement de la pêche, organisation commune des marchés de la pêche) ;
- Des aides d'Etat relevant du secteur de la pêche.</td></tr>
<tr><td>DESCRIPTIF DES ACTIVITES</td><td colspan="2">- Coordination interministérielle, afin d'assurer la transmission des informations et la validation des positions ;
- Envoi d'instructions à la Représentation permanente auprès de l'UE ;
- Préparation et participation à des réunions à Bruxelles et à des réunions interministérielles ;
- Elaboration de notes de synthèse, d'alerte et de position pour le cabinet du Premier ministre et divers types de dossiers, notamment ceux du Conseil Agriculture et Pêche ;
- Rédaction de compte-rendus de réunions.</td></tr>
<tr><td>CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</td><td colspan="2">L'agent travaillera en relation étroite avec l'ensemble des ministères et organismes en charge des questions relatives à la pêche et aux produits animaux.
L'agent travaillera également en relation étroite avec la RP auprès de l'UE, ainsi qu'avec les autres secteurs du SGAE, en particulier les secteurs en charge des aspects juridiques (JUR), environnementaux (ITEC), relatifs aux aides d'Etat (MICA) et à la politique de cohésion (TREG).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">COMPETENCES LIEES AU POSTE</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Connaissance approfondie des structures administratives françaises et communautaires dans le secteur de la pêche et de l'agriculture ;
- Maîtrise de l'anglais (lu, écrit).</td><td>- Réactivité et ouverture d'esprit ;
- Bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse ;
- Sens de l'initiative et du dialogue ;
- Rigueur ;
- Capacité d'adaptation aux contraintes imposées par l'activité de l'UE.</td></tr>
<tr><td>PERSONNES A CONTACTER</td><td colspan="2">Les agents intéressés sont invités à adresser leur CV à Mme Martine DUGRENIER, chargée des ressources humaines, du budget et de la logistique au SGAE par courriel : martine.dugrenier@sgae.gouv.fr.
Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Frédéric MICHEL, Chef du secteur AGRAP (tél. : 01.44.87.10.19 frederic.michel@sgae.gouv.fr).</td></tr>
</table>